

Tertium passe à la vitesse supérieure

Tertium, fonds d'investissement local adossé à la CEPAC et qui compte une vingtaine de grands entrepreneurs partenaires, a fait le point sur les quatre premières entreprises accompagnées depuis sa création en 2012 et projette de lancer un « tertium 2 » en début d'année prochaine.

Doté de 13 millions de capital de départ, Tertium aura investi fin 2015 20 millions d'euros dans une dizaine de projets de développement, de croissance externe ou d'opération de transmission. Avec un rendement d'action de 14% et l'arrivée de nouveaux investisseurs dans le capital comme l'AG2R qui a rejoint Onet, Richarson, Oxatis et d'autres, Tertium vise aujourd'hui une deuxième phase de son développement pour atteindre un capital complémentaire de 40 millions d'euros dans un « tertium 2 » qui sera composé désormais d'investisseurs institutionnels dont probablement la BPI. Sur plus de 180 dossiers « examinés » le fonds a sélectionné jusqu'à présent quatre entreprises qui réalisent toutes au moins 5 millions d'euros de chiffre d'affaires et présentent un résultat positif. « Les critères subjectifs existent aussi, le profil du dirigeant, son dynamisme comptent

beaucoup dans notre engagement, tout comme le potentiel du secteur d'activité » commente Pierre Grand Dufay, président de Tertium. Tertium qui se veut être un fonds d'investissement « différent », ancré sur son territoire. « L'idée est que la richesse produite ici profite au développement économique local, nous manquons cruellement d'ETI et le seul moyen d'en créer, c'est d'accompagner les PME qui réussissent. La vingtaine de partenaires, tous chefs d'entreprise, s'impliquent dans les choix stratégiques et constituent un réseau d'expérience et d'expertise bien utile aux entreprises bénéficiaires du fonds ». Le montant investi par Tertium par entreprise est en moyenne de 2,5 millions d'euros et devrait passer avec « Tertium 2 » à 4 millions environ. •

Thierry Debaille
debaille@businews.fr



Pierre Grand-Dufay, Florence Canonge, Stéphane Assuied

LES QUATRE PREMIÈRES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR TERTIUM

Bio&Co basée à Aix les Milles réalise 15% de croissance annuelle, emploie 50 personnes et réalise un CA de 10 k€ dans la distribution de produits alimentaires bio. Tertium a investi 500 k€ dans des implantations nouvelles de l'entreprise et dans le renforcement de ses fonds propres.

Ampéris énergies emploie 230 personnes à Marseille et réalise un CA de 29 millions d'euros dans les activités de génie climatique et électrique. Tertium a participé à hauteur de 2,4 millions d'euros dans le cadre d'une MBO.

Maisons du Midi spécialisée dans la construction de maisons individuelles, cette entreprise du Var emploie 50 personnes pour 27 millions de chiffres d'affaires en 2014 avec une prévision de 37 millions de CA en 2015. Tertium a accompagné la reprise de l'entreprise par le dirigeant à hauteur de 2,3 millions d'euros.

Maten emploie 380 personnes dans la maintenance industrielle à St Martin de Crau pour un CA de 60 millions d'euros. Tertium a accompagné une MBO pour 2,1 millions d'euros.

Microcosmos

Le seul chai urbain de Marseille ? Microcosmos situé rue de l'Evêché, à Marseille redonne ses lettres de noblesse à la vinification

Ouvert depuis 3 ans, Microcosmos a été lancé par Fabienne et Lucas Vollmy. L'idée forte ? « On voulait faire du vin sans venir d'une famille de vigneron. Etant basés en ville on a souhaité reprendre des concepts qui existent déjà en Suisse, au Canada ainsi qu'à New York » explique Fabienne Vollmy. Du coup, c'est en direct du Panier, que les deux cavistes vinifient en direct les trois couleurs et manuellement un raisin issu de diverses parcelles de la région, dans un rayon de 150 km aux alentours de Marseille. Leur

devise ? « Une parcelle est égale à un vin », avec à chaque fois la volonté de sélectionner des vignes et cépages provençaux et de faire du bio quand c'est possible. Récolté en petite quantité, la moisson est de qualité. « On mêle des techniques œnologiques modernes les plus qualitatives et les savoir-faire provençaux : vendange et tri grain-par-grain manuels, foulage au pied ». Le plus ? « La vinification parcelle, sans assemblage entre parcelles ou cépages, est capable de produire des vins avec des fortes personnalités et naturelle-

ment équilibrés » reprend Fabienne Vollmy. « Mais il s'agit d'éviter toute manipulation visant à masquer ou à gommer le caractère des vins. Notre but est donc de produire des vins délicats, droits et exprimant leur terroir » explique cette « négociant-vinificateur » qui travaille en étroite collaboration avec des vigneron et viticulteurs de Provence. « Les parcelles que nous vinifions n'ont généralement jamais été vinifiées séparément. Nos vins sont des exclusivités ». Un projet qui a de l'avenir, « la capacité de la cave est de 10 000 bou-



PHOTO MICROCOSMOS

teilles, nous n'y sommes pas encore mais nous espérons bien y arriver ». •

Fabienne Berthet
berthet@businews.fr